

APPEL À PROJETS CORAM 2026 – PROJETS DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT POUR L'AUTOMOBILE ET LES SERVICES DE MOBILITÉS

Jusqu'à

80%

de soutien aux
dépenses de R&D
pour la mobilité



BÉNÉFICIAIRES

PME, ETI et Grandes
Entreprises, Acteurs
publics



FORME DE L'AIDE

Mix Subvention/Avance
remboursable



INTENSITÉ DE L'AIDE

De 25% à 80%
des dépenses éligibles



PÉRIODE

1^{ère} relève au 17/03/2026
2^{ème} relève au 07/07/2026
Clôture le 15/12/2026

FINANCEURS



QUELS PROJETS ?

Ce dispositif vise à soutenir **des projets de recherche et de développement structurants** portés par des **entreprises de la filière automobile et/ou des acteurs de l'écosystème de la mobilité routière**.

Ces projets doivent s'inscrire dans l'un des grands axes suivants :

Véhicules zéro émission et projets structurants de la chaîne de valeur :

- ↳ Véhicules électriques, bornes de recharges, batteries,
- ↳ Modules électroniques et leurs systèmes,
- ↳ Véhicules lourds à hydrogène et leurs composants.

Amélioration de la performance environnementale du véhicule :

- ↳ Allègement des composants, matériaux plus respectueux pour l'environnement,
- ↳ Prolongation de la durée de vie des véhicules.

Autres axes permettant l'élimination des pollutions à l'usage des véhicules :

Véhicules et services de mobilité connectés, automatisés :

- ↳ Développement de briques technologiques nécessaires (matérielles et logicielles, gestion de flotte, infrastructure, communication).

Systèmes et services de mobilité routière :

- ↳ Plateformes innovantes pour favoriser la mobilité partagée,
- ↳ Développement de MaaS (Mobility as a Service),
- ↳ Développement de mobilités partagées de véhicules routiers,
- ↳ Transports collectifs innovants,
- ↳ Nouveaux services de mobilité.

Projets de plateformes mutualisées :

- ↳ Développement des outils logiciels et infrastructures partagés pour la gestion des mobilités douces.

Les projets peuvent être portés individuellement. Une attention particulière sera portée aux projets collaboratifs entre donneurs d'ordres et sous-traitants. Un budget minimum d'1 M€ est attendu pour les PME et les ETI, et de 4 M€ pour les Grandes Entreprises.

QUELS SOUTIENS ?

Selon le niveau de maturité du projet, de la taille de l'entreprise et de la présence ou non d'un consortium, **le soutien pourra représenter de 25% à 80% des dépenses éligibles**. L'aide prendra la forme d'un mix de subvention (maximum 60%) et d'avance remboursable (minimum 40%).

Acteur de référence du conseil en financements publics, ABF c'est :

23

Années
d'expérience

160

Collaborateurs
(docteurs, ingénieurs, ...)

15Mds€

De projets
financés depuis 2013

8

Bureaux
en France

ABF

tinexta
innovation
hub

www.abfdecisions.fr

Pour nous contacter

02 47 60 93 40

contact@abfdecisions.fr